



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26/06/2023**

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	L'an deux mille vingt-trois, le lundi 26 juin, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 19 juin 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.
Nombre de membres en exercice : 15	Présents :
Nombre de Conseillers Présents : 13	Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Marlène Benoit, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Hervé Lacroix, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier.
Nombre de Conseillers représentés : 2	Excusés : Nicolas Métivier, Florence Collino.
Début de séance : 20h30	Absent :
Fin de séance :	Pouvoirs : Nicolas METIVIER à Alicia BERTHIER-DEROSE, Florence COLLINO à Thierry ROLLAND
	Secrétaire : Francis MEUTERLOS

DEMANDE DE CRÉATION DE PISTES VTT PAR LE SMMO

CONVOCAION
LE 19 06 2023

AFFICHAGE LE

11 JUL. 2023

M. le Maire présente la demande de création de pistes VTT soumis par la station :

- création d'une section d'apprentissage aux sauts en parallèle de la piste rouge Dolomite, sous le crêt de l'Hérant et sur le plat du Petit Morond (parcelle B50)
- création d'une section sur la partie basse de la piste verte Bike All, pour améliorer la sécurité des pratiquants et rendre plus ludique cette portion qui longe la route (parcelle B14)

Après avoir étudié le dossier, les élus se prononcent en faveur des aménagements proposés, à partir du moment où l'ONF émet un avis favorable et où les anciens tracés sont remis à l'état naturel.

Le secteur est exploité par le GAEC Marandin, et M. Pierre Marandin, présent dans l'assemblée et interrogé par M. le Maire, indique avoir constaté l'emprise supplémentaire sur les espaces exploités sans information au préalable.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 voix contre (Sandrine Boillot) :

- autorise la création de pistes VTT proposée par le SMMO

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE



REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2023

Application agréée E-legalite.com